

INTRODUCTION

L'année 1967 est importante pour notre communauté, car elle relate un événement marquant de notre histoire, soit la fusion de la municipalité de « Les Écureuils » et la Ville de Donnacona.

Cet événement permettra de poursuivre le développement de notre territoire. Dans les années qui suivent, les conseils de ville doteront la municipalité d'infrastructures importantes et amélioreront les services municipaux offerts aux citoyens. Dans ce numéro, nous résumerons la période de la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1980.

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier les personnes suivantes : Mme Marie-France Noël, MM. Denis Lapointe et Georges Marcoux.

N.B. Le dernier journal distribué en mai dernier a été numéroté 4^e ÉDITION, AVRIL 2014 au lieu de 5^e ÉDITION, mai 2014, ce qui amène deux éditions avec la même identification.

Il est important d'en tenir compte pour la conservation de vos journaux .

LA FUSION

Le progrès rapide de la Ville de Donnacona durant la première moitié de son existence amène la municipalité à accroître son territoire de façon importante. À plusieurs reprises, la municipalité doit procéder à l'annexion de terrains appartenant à la municipalité voisine « Les Écureuils ».

La municipalité de « Les Écureuils » possède un vaste territoire, mais l'argent se fait rare. De son côté, la Ville de Donnacona doit acquérir des terrains afin de répondre aux besoins de développement. Après de nombreuses discussions et rencontres, dont certaines avec le ministre M. Pierre Laporte, ce dernier recommande une fusion complète de « Les Écureuils » et Donnacona.

À l'automne 1966, les deux conseils municipaux acceptent les termes d'une entente. Lors d'une assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Donnacona, tenue le 17 octobre 1966, on y présente le Règlement 274 qui porte le titre de : *Règlement concernant la fusion des municipalités de la Paroisse de Les Écureuils et de la Ville de Donnacona.*

« Considérant qu'en vertu des dispositions de la « Loi de la fusion volontaire des municipalités » 13-14 Élisabeth II, chapitre 56, les municipalités qui désirent se fusionner peuvent adopter à la majorité absolue des

membres de chacun de leur conseil, un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au Lieutenant-Gouverneur en conseil du Québec, le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité;

Considérant que le territoire des municipalités de la Ville de Donnacona et celui de la paroisse de Les Écureuils constitue un tout homogène;

Considérant qu'il serait possible de fournir aux contribuables des services publics à meilleur compte si les deux municipalités étaient fusionnées;

Considérant qu'il est urgent que la fusion de ces deux municipalités s'accomplisse afin de permettre la réalisation du projet de la Cité des jeunes qui doit s'ériger bientôt dans notre région;

Considérant que la fusion de nos deux municipalités permettra d'appliquer un plan d'urbanisme efficace afin de mettre en valeur l'ensemble de ce territoire, et ce, pour le plus grand intérêt des contribuables;

Considérant que les conseils de la municipalité de la paroisse de Les Écureuils et de la Ville de Donnacona ont créé un comité spécial qui a étudié tous les aspects de la



Vue aérienne, au début des années 1950
(Photo : Ville de Donnacona)

fusion projetée et qui a recommandé à l'unanimité la réunion des deux territoires aux conditions spécifiées dans un rapport accepté par les deux conseils;

Considérant que les conseils des deux municipalités intéressées ont accepté le texte d'une requête conjointe à être présentée à l'Honorable Lieutenant-Gouverneur en conseil à Québec afin d'obtenir les lettres patentes requises pour compléter la fusion. » (1)

Le règlement est adopté à la majorité absolue lors de cette assemblée et tous les documents sont envoyés au Gouvernement du Québec qui approuve, le 21 janvier 1967, la demande des deux municipalités. La Ville reçoit sa nouvelle charte le 5 février 1967.

Par cette fusion, la Ville de Donnacona voit la superficie de son territoire augmenter d'environ six fois et l'ajout des 1000 citoyens de « Les Écureuils » fait passer la population de la ville à près de 6200 personnes.

Un conseil provisoire sera mis en place jusqu'en novembre 1967, alors que

des élections sont prévues pour déterminer les nouveaux membres du conseil. Le conseil provisoire sera composé de deux représentants de l'ancien conseil de « Les Écureuils », M. Georges Marcoux (ancien maire) et le conseiller, M. Émile Germain, ainsi que les conseillers de Donnacona, soit MM. Thomas Cantin, Odilon Huard, Rolland Jalbert, Jénard Matte, Maurice-O. Pleau, Raynald Royer, Lucien Walsh et Stolan Welsh. M. Raoul Mathieu agira comme maire de ce conseil provisoire. Les deux maires, MM. Georges Marcoux et Raoul Mathieu auront été des acteurs importants pour le succès de cette démarche.

« C'est ainsi, par un curieux retour de l'Histoire, que le territoire correspondant à la première paroisse des années 1700 était à nouveau réuni dans son entité complète et originale. Peut-être fallait-il que la modernité se conjugue à des racines fortes, pour ensemble se présenter dans le détour d'une nouvelle phase de notre développement, nous préparant à affronter toute une nouvelle conjoncture. » (2)

(1) Ville de Donnacona, Livre des minutes, 1959-1967

(2) Raymond, Gilles, « Livre du 75e; Ville de Donnacona », 1990, p.83

DONNACONA S'ORGANISE

« On s'en souvient, l'une des implications majeures de nos leaders de Donnacona/ Les Écureuils dans les années 1950 et 60, ce fut de se battre pour gagner un réseau d'éducation qui permette aux jeunes de poursuivre leurs études jusqu'à l'Université. Bref, l'éducation est ainsi devenue un droit, ce n'est plus un privilège.

Et Donnacona a bien su en profiter : tout au long des années 60,70 et 80, notre «petite patrie du bord du fleuve» a vu pour la première fois un petit milieu ne plus avoir besoin «d'importer» ses professionnels et ses gens d'affaires. Notaire, avocat, dentiste, évaluateur foncier, comptable, gestionnaire, psychologue, etc. sont originaires d'ici, voilà l'un les résultats des plus éclatants de la Révolution tranquille. Car en fait le Donnacona qui était constitué quasi uniquement de familles ouvrières jusqu'en 1960 a lui-même engendré de ses propres sources, les «instruits» dont il avait besoin. » (1)

À la suite à cette étape importante, la ville doit se doter de services et d'infrastructures pour s'adapter aux besoins de la communauté. Aussi, afin de répondre à une demande d'hébergement pour les personnes âgées, une corporation est mise sur pied sous la présidence de M. Raoul Mathieu, pour construire le Domaine du Souvenir. Une levée de fonds permettra de recueillir 125,000 \$ avant le début de la construction de l'établissement qui se réalisera en 1967. Le nouveau bâtiment accueillera plus de 70 clients.

Le Pavillon Toupin voit également le jour en 1969. Cet établissement, sous la présidence de M. Georges Marcoux, peut accueillir jusqu'à 108 personnes

lourdement handicapées. Le service sera offert jusqu'en 1993. Aujourd'hui, nous retrouvons dans ce bâtiment les locaux du CLSC de Donnacona, de l'IRD PQ (Institut universitaire de réadaptation) et du Centre Jeunesse de Québec (Institut universitaire).

Les années 1970 apportent de nombreux défis pour nos politiciens et la volonté de ces derniers est toujours aussi importante pour la réalisation des projets de la communauté. À l'élection de novembre 1970, un jeune homme d'affaires, M. Louis-Marie Gaudreault, diplômé de l'École des Hautes Études commerciales de Montréal en administration, devient maire de la Ville, et ce, pour une période de 12 ans. Au début des années 1970, la Ville poursuit des travaux importants sur la rue Notre-Dame afin de doter la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Les Écureuils d'un réseau d'aqueduc et d'égout adéquat.

Le 4 mars 1971, le Québec est paralysé par la « Tempête du siècle ». Le Conseil de ville réalise l'importance de restructurer son service de voirie en délaissant le secteur privé qui assurait, jusqu'à ce moment, une grande partie du déneigement. La Ville acquiert de la machinerie, des équipements et aménage son garage municipal dans le garage Lapointe automobile enr., situé sur la rue Notre-Dame, qu'elle avait acquis le mois précédant. En ce début de mandat, le Conseil de ville travaille sur l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour assurer un développement harmonieux et efficace de son territoire. Le plan est déposé en novembre 1973 et fut révisé en 1978 pour y inclure un parc industriel afin d'accueillir de nouvelles entreprises et ainsi diversifier l'économie locale. Cette zone est alors localisée sur



Domaine du Souvenir, 1968
(Photo fournie par M. Georges Marcoux)

DOMAINE DU SOUVENIR MEMBRES FONDATEURS

Conseil d'administration 1967

Président : J. Raoul Mathieu Vice-président : Georges Marcoux
Vice-présidente : Mme Maurice Grenier

Directeurs :

Camille Germain	Paul-É. Plamondon	Charles Grimard
Gaston Gaudreau	Roland Sauvageau	Eddy Campagna
Laurain Gauthier	Paul Guillemette	René Côté
Orance Pépin	Mme Laval Noël	Jean-B. Massicotte

Sec.-administrateur : Bernard Diguer

l'avenue Industrielle.

Fournir de l'information aux citoyens devient également une nécessité pour la municipalité. En 1973, elle commence la publication d'un journal municipal « Le J.I.M. ». C'est durant cette même année que le Conseil décide de réduire le nombre de conseillers municipaux de 8 à 6 membres. Cette structure est appliquée dès l'élection de novembre 1974 et est toujours en application aujourd'hui.

Le maintien des voies d'accès est prioritaire pour le développement de la ville. Aussi, en août 1974, le Ministre Victor Goldbloom procède à la réouverture du nouveau pont entre Jacques-Cartier et Donnacona. Deux ans plus tard, en 1976, l'Autoroute-40 est prolongée jusqu'à Donnacona, ce qui permet de relier Québec et Donnacona par une voie rapide. En 1984, une section

de 20 kilomètres vers l'ouest sera inaugurée et c'est finalement en 1985, soit plus de 20 ans après le début du projet, que la liaison Québec-Montréal sur la rive nord sera complétée.

Durant la même période, des travaux sont réalisés pour le prolongement des Boulevards Gaudreau et Jacques-Cartier ainsi que le développement de nouvelles rues pour répondre aux besoins résidentiels. La Ville procède aussi à l'implantation d'espaces de stationnement au centre-ville.

C'est en 1975 que la Ville signe tous les documents nécessaires pour la mise en place d'un programme de restauration domiciliaire. Ce programme, qui se termine à la fin de l'année 1979, permet la restauration de plus de 850 logements et des investissements de plus de 3,5 millions. Ce projet de la Ville ne sera pas le seul

d'une grande envergure. En effet, la Ville de Donnacona travaille à l'implantation d'un pénitencier fédéral sur son territoire. Après des mois de travail, c'est en décembre 1977 que l'Honorable Francis Fox annonce le choix de Donnacona pour la construction d'un pénitencier fédéral. Ce projet, estimé à 25 millions, doit créer près de 250 emplois. Cependant, plusieurs obstacles viendront ralentir la réalisation du projet. En 1983, une délégation du conseil se rend à Ottawa afin de remettre le dossier sur la bonne voie. L'inauguration du pénitencier se déroule le 5 septembre 1986 et le coût de construction s'élève à 56,5 millions. Le pénitencier accueille les premiers détenus à la fin d'octobre. Ce dernier pourra accueillir 359 détenus et fournir de l'emploi à 300 personnes. Ce projet représentait l'investissement le plus important à être réalisé

DONNACONA S'ORGANISE (SUITE)

à Donnacona à ce moment.

En novembre 1976, un événement marquera l'histoire de notre ville, soit le début d'un conflit de travail des employés de la Domtar. Ce conflit se terminera en juin 1977 après huit mois de grève.

En 1977, le Conseil procède à la révision des armoiries de la Ville afin d'y inclure et reconnaître « Les Écureuils ». M. l'Abbé Jean-Paul Gélinas est mandaté pour réaliser ce travail. La Ville en fait le dévoilement le 9 janvier 1978, lors d'une cérémonie tenue à l'Hôtel de Ville.

Le Conseil poursuit son travail de restructuration administrative et procède

à la municipalisation de la Commission des Sports et Loisirs en 1979. La C.S.L. avait la responsabilité d'opérer l'aréna et d'organiser l'ensemble des activités sportives et culturelles. La Ville forme alors un comité composé de MM. André Légaré et Alfred Gauthier, représentants de la Commission scolaire régionale Tardivel, ainsi que MM. Jean-Claude Frenette et Louis Beauchemin de la Ville pour étudier la possibilité d'implanter des équipements de loisirs extérieurs sur les terrains de la Commission scolaire et établir une entente d'échange de services dans le domaine des loisirs. Le projet se concrétise en juin

1980 par le Règlement V-190. Les travaux permettent l'aménagement de terrains de tennis, un terrain de baseball, un terrain de balle-molle et un terrain multisports. Il faut noter que l'entente signée entre les deux partenaires était l'une des premières à être établie au Québec.

Durant cette période, la Ville procède à plusieurs investissements importants et met en place des infrastructures qui encore aujourd'hui profitent à la communauté. Par leurs décisions, nos élus municipaux ont confirmé l'importance de Donnacona comme pôle économique régional.



Remise symbolique du deux millionnaire dollar de subvention, dans le cadre du programme de restauration domiciliaire. Novembre 1977
(Photo fournie par M. Louis-Marie Gaudreault)

De plus Donnacona a agi comme leader dans plusieurs dossiers régionaux, dont celui de la mise en place d'un site régional d'enfouissement pour les déchets.

Les années 1980 ne

s'annoncent toutefois pas faciles. Le ralentissement de l'économie, des taux d'intérêt très élevés et l'exode des jeunes pour les grandes villes apporteront leurs lots de défis pour notre communauté.

LES ARMOIRIES D'HIER À AUJOURD'HUI

Les armoiries 1955



«Du côté dextre (gauche héraldique), le blason est chargé de trois pommes de pin d'or; elles représentent les armes de Jacques-Cartier, personnage de l'histoire du Canada et patron de la rivière qui longe la Ville de DONNACONA.

Ensuite du côté senestre (droit héraldique) il est chargé de trois fleurs de lys, lesquelles rappellent les origines des ancêtres et de

la majorité des citoyens de DONNACONA.

Les deux rivières dans la pointe de l'écu représentent la rivière Jacques-Cartier et le Saint-Laurent.

Au centre de la pointe se trouve la ressemblance du grand chef indien DONNACONA, qui était très amicalement uni avec Jacques-Cartier et la France. Il était présenté au roi, resta et

mourût en France. Ainsi, DONNACONA rentre dans l'histoire de la Nouvelle-France et du Canada.

La couronne symbolise la ville.

Le signe sur la couronne représente, en héraldique, le fer de moulin par lequel on reconnaît également l'industrie principale de la Ville de DONNACONA.

Les feuilles d'érable démontrent que DONNACONA est une ville canadienne; elles sont le symbole de Canada.

La devise latine : « In Unum ad Summum » veut dire : « Ensemble Vers l'Idéal ». Elle est inspirée de l'idée de Jacques-Cartier : Marcher ensemble, peu importe les races, vers un avenir assuré, elle inspire également la population de DONNACONA à un meilleur lendemain, en travaillant ensemble, uni avec leurs dirigeants et concitoyens.» (1)

Les armoiries actuelles



Explication de la symbolique

Le fond rouge : le courage des fondateurs.

La tête du chef Huron : Donnacona

L'écureuil des armoiries des Écureuils

La roue d'eau, des moulins à papier (1912-1978).

La rivière Jacques-Cartier.

La devise : «Mets l'épaule à la roue»

N.B. Il faut également noter que l'histoire nous a démontré que le chef indien Donnacona était un Iroquois.

Une version couleur est disponible sur le site de la Ville de Donnacona. (ville-dedonnacona.com)

ANECDOTES • «L'ENTRETIEN DES CHEMINS L'HIVER»

En 1928, le Conseil de ville accepte la soumission pour l'entretien des chemins d'hiver au prix de 0,30 \$ de l'heure pour un homme seul

et de 0,50 \$ de l'heure pour un homme avec un cheval. Un montant de 0,50 \$ de l'heure est accordé pour chaque cheval additionnel.

Dans cette chronique, nous vous présentons certains événements historiques, heureux et malheureux, qui se sont produits à Donnacona. Nous avons dû faire une sélection, car il n'était pas possible de tous les énumérer. Pour certains faits, nous avons délibérément omis de nommer les noms des personnes, et ce, dans un souci de respect. Nous espérons que ce résumé suscitera un intérêt chez nos lecteurs.

19 septembre 1937 : «Ouverture du Congrès eucharistique de Donnacona pour toutes les paroisses du Vicariat Forain Numéro 5. Il se termine le 26 septembre». (1)

8 juin 1939 : M. Laurent Giroux procède à l'agrandissement du collège. Le coût des travaux est de 23,894 \$.

27 mars 1940 : Résolution de la Commission scolaire décrétant: «Que tous les enfants, filles ou garçons, fréquentant les écoles paroissiales seront renvoyés de ces dites écoles s'ils sont surpris à fréquenter toutes salles d'amusement de cette localité ». (2)

3 mars 1941 : Le Conseil de ville adopte un règlement décrétant les coûts des licences et la description des métiers.

2 décembre 1941 : Le Conseil de ville oblige les citoyens à faire ramoner leur cheminée en adoptant le Règlement no 118.

Janvier 1942 : La Ville autorise l'achat d'une voiture de boyaux pour incendies, de la Ville de Québec, au coût de 35.00 \$.

17 avril 1942 : Un montant de 50.00 \$ est accordé par la Ville, à la Fabrique Ste-Agnès, pour l'achat d'un tabernacle et autres articles servant au culte.

Juin 1942 : Durant la Deuxième Guerre mondiale, le Conseil de ville juge qu'il est urgent de protéger les citoyens en cas de raids aériens et organise un Comité de Protection civile.

Juin 1942 : La Ville remercie M. le curé pour le don d'une cloche qui sera placée sur le camion incendie.

6 juillet 1942 : Un règlement sur la circulation des véhicules dans les rues de Donnacona est adopté par le Conseil de ville.

28 août 1942 : Le Conseil de ville accorde un contrat à M. Dave Devito pour la construction des rues de la ville. Le contrat accordé est remis en question, en raison de l'impossibilité d'obtenir de l'asphalte dû à l'effort de guerre. Il a été décidé que les rues seront faites en ciment.

27 octobre 1942 : «Le navigateur Roméo Boulianne est porté disparu des suites du naufrage de sa barge. Ce naufrage entraîna six pertes de vie». (3)

Novembre 1942 : Une demande est acheminée aux autorités provinciales pour autoriser la Donnacona Paper Co. à écluser le Lac St-Joseph pour y tirer un volume d'environ quatre pouces d'eau qui servira à augmenter la force motrice dont les usines ont besoin pour opérer. Ce projet pourrait entraîner l'engagement de deux cents nouveaux emplois.

14 décembre 1942 : «L'Abbé Jean-Paul Nadeau, vicaire à Donnacona, perd la vie de façon tragique alors qu'il a été frappé par une balle de sa carabine 22. Il s'apprêtait à pratiquer le tir. Âgé de 41 ans». (4)

5 février 1943 : Trois enfants d'une même famille perdent

la vie dans un incendie.

Août 1943 : Le Conseil autorise le pavage de la rue St-Jacques en ciment et le remplacement des tuyaux.

2 janvier 1944 : «Le soldat Alcide Godin (fils de Wilfrid) âgé de 22 ans est tué au combat à Ortona, Italie» (5)

21 février 1944 : La Ville loue le premier étage de l'Hôtel de Ville au Ministère de la Santé pour y installer les Services de l'Unité sanitaire.

3 avril 1944 : Le Conseil de ville adopte un règlement régissant la vente des «tagdays» (papillons).

28 mai 1944 : «Fondation du Cercle Lacordaire où 110 membres s'inscrivent. Après 4 ans d'opération, il y avait 350 Lacordaire et 270 Jeanne d'Arc». (6)

18 juin 1944 : La communauté organise une fête pour célébrer le 30^e anniversaire sacerdotal du curé Jules Lockwell et son 10^e anniversaire comme curé à Donnacona.

Octobre 1944 : Le Conseil de ville entreprend des démarches auprès du Gouvernement du Québec afin que la Route Québec-Montréal soit entretenue durant tout l'hiver.

5 février 1945 : Adoption du Règlement no 127 autorisant un emprunt de 75,000 \$ pour paver en asphalte les rues de Donnacona comprenant environ 30,000 verges carrées et 19,670 pieds linéaires de chaînes de trottoir.

5 février 1945 : Il est proposé, lors d'une rencontre du conseil : « Que ce Conseil mette ses délibérations, ses projets, ses entreprises, ses travaux sous la protection du Sacré-Cœur et qu'à cet effet, monsieur le maire soit autorisé à prononcer

publiquement cette consécration et à la renouveler chaque année en temps et lieu choisis par Monsieur le Curé». (7)

5 février 1945 : Demande de prolongation du terme du maire et des échevins pour des mandats de trois ans.

Avril 1945 : «Paul-Eugène Auger décède en Allemagne à l'âge de 25 ans. Fils de Wilfrid Auger et Georgianna Leclerc». (8)

18 mai 1945 : «M. Jean-Thomas Taschereau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, âgé de 50 ans, est trouvé noyé près du quai de Cap-Santé». (9)

3 juillet 1945 : Le Conseil de ville adopte un règlement sur les tenues vestimentaires. Règlement no 132.

6 octobre 1945 : «Retour de Monsieur Percy Pelletier de Hong-Kong où il fut prisonnier durant quelques années». (10)

14 octobre 1945 : «Manifestation sociale à l'occasion du retour des soldats de Donnacona qui avaient combattu outre-mer dans les forces armées canadiennes». (11)

21 novembre 1945 : Un incendie détruit complètement la salle paroissiale.

19 décembre 1945 : «Monsieur Théodore Dussault partait à la dérive sur un îlot de glace alors qu'il pêchait le petit poisson des chenaux sur le fleuve à Cap-Santé. Il était accompagné de MM. Oswald Fiset, Édouard Thibodeau et J. W. Laliberté, tous de Donnacona. Le brise-glace McLean les a rescapés au large de Neuville». (12)

18 août 1946 : La piste du Club de courses Donnacona ouvre ses portes.

27 décembre 1946 : Le garage de M. Lacasse Douville, situé sur la rue Fiset, est détruit par le feu. Une grosse tempête faisait rage durant l'incendie. (Situé où est l'édifice Telus).

8 avril 1947 : Lors d'une session spéciale du Conseil, il est adopté à l'unanimité, résolu, et statué qu'une partie du territoire de St-Jean-Baptiste de Les Écureuils soit annexée à la municipalité de la Ville de Donnacona suivant les termes du Règlement no 136. Le présent règlement a été approuvé par arrêté ministériel en date du 26 juin 1947 et publié dans la Gazette officielle du 5 juillet 1947. Le territoire annexé correspond à la partie où sont situés les rues Fiset et Leclerc ainsi que le Boulevard Victorin.



Centre ville
(Collection Claude Frenette & Patrimoine et musique)

RÉFÉRENCES FAITS DIVERS

(1), (2), (3), (4), (5), (6), (8), (9), (10), (11) et (12) Guillemette, Paul, «1915-Livre souvenir-1965, Cinquantenaire de Ville de Donnacona», 1965, p.37 et 38
(7) Ville de Donnacona, Livre des minutes.

LES FAITS ONT ÉTÉ TROUVÉS DANS LES DOCUMENTS SUIVANTS :
Guillemette, Paul, «1915-Livre souvenir-1965, Cinquantenaire de Ville de Donnacona», 1965
Ville de Donnacona, Livre des minutes.